

Note d'informations N°1
RPI des écoles de Lagrâce-Dieu, Mauressac et Puydaniel
Année scolaire 2018-2019

Décharge de la directrice

Mme GARCIA, directrice du RPI sera déchargée le lundi toute la journée.
M. MARTIN Laurent assurera la classe pendant sa décharge.

Photographie scolaire

Le photographe sera présent dans l'établissement scolaire de votre enfant le mardi 17 septembre 2019. (Le matin à Mauressac et à Puydaniel et l'après-midi à Lagrâce-Dieu)
Veuillez remplir le document concernant les photos.

Poux

Les poux sont de retour !

Il est donc indispensable de vérifier la tête de vos enfants si on veut éviter une propagation des poux !
Merci d'avance

Délégués de parents d'élèves

Les élections des délégués des parents d'élèves auront lieu le vendredi 11 octobre 2019. Le bureau sera tenu par les parents d'élèves actuels et les nouveaux qui se présentent. (dans chaque école)
Vous pouvez dès à présent nous signaler votre candidature pour l'année 2019-2020.
Il nous faut 3 parents minimum pour Mauressac (maximum 6 parents), 4 parents minimum pour Lagrâce-Dieu (maximum 8 parents) et 2 parents minimum pour Puydaniel. (maximum 4 parents)

Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections auront lieu le **vendredi 11 octobre 2019 dans chaque école**.

Je vous rappelle que les élections se feront au niveau des 3 écoles.

- **1 liste de candidatures doit être déposée par école**, ce qui signifie qu'il faut 1 liste pour Lagrâce-Dieu, 1 liste pour Puydaniel et 1 liste pour Mauressac. (date limite **lundi 30 septembre**)

Attention : les parents doivent donner la liste dans un ordre préférentiel.

- **1 liste électorale** par école. Les parents qui ont des enfants dans plusieurs écoles devront voter plusieurs fois.

- Les élections auront lieu dans chaque école. **1 urne par école**. Le bureau sera tenu par les parents d'élèves.

Afin de faciliter votre participation à ce(s) vote(s), nous vous rappelons les différentes modalités de vote que vous pourrez utiliser :

- **Vote par pli porté**. (Par les élèves : le vendredi 11 octobre dernier délai)

- **Vote par correspondance**.

- **Vote direct (urne dans les écoles)**

Le vote par pli porté est à privilégier.

La date limite à laquelle vous aurez le matériel de vote est le **vendredi 4 octobre**.

Rappel :

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants), il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire (rythmes scolaires, semaine de quatre jours, etc.)...

N'hésitez pas à contacter les parents d'élèves élus pour toutes questions.

Les parents d'élèves anciens et nouveaux doivent préparer le matériel électoral par école. Merci

APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires commenceront à partir du **lundi 16 septembre 2019**.

APC : 3 X 30 minutes : lundi, mardi et jeudi

Lagrâce-Dieu de 16h15 à 16h45

Puydaniel de 16h30 à 17h00

Mauressac de 16h35 à 17h05

Piscine

Tous les enfants du CP au CM2 participeront à des séances de piscine à SAVERDUN.

Les CP de Mme FINOTTO et CP-CE1 de Mme ROBINEAU se rendront à la piscine le jeudi matin du 26 septembre au 12 décembre. (10h00-10h45) (1er trimestre)

Les CE1-CE2 de Mme PIERROT et CE2-CM1 de Mme CHAUVET se rendront à la piscine le jeudi matin du 26 septembre au 12 décembre. (9h00-9h45) (1er trimestre)

Les CM1-CM2 de Mme LISSARRAGUE et CM1-CM2 de Mme GABAUDE se rendront à la piscine au 2^{ème} trimestre. (Janvier à avril)

Attention : Les parents devront prendre leur voiture car il n'y aura pas assez de places dans le bus pour tout le monde !

Attention : Afin d'éviter la propagation des poux, il faut **IMPERATIVEMENT** que les enfants prennent leur brosse à cheveux personnelle !

Ecole de musique

- Afin de poursuivre le projet musique mis en place depuis l'an dernier avec les CE2, les élèves de CM1 (des 3 classes) bénéficieront d'un cours de musique de 2h par semaine toute l'année accompagnée de Mme GARCIA. Les cours auront lieu le mardi de 14h15 à 16h15. Les autres élèves : CE1, CE2 et CM2 seront pris en charge par les autres maîtresses pour un projet « chorale » sur l'Irlande.
- Un projet musique est également mis en place à l'école maternelle en collaboration avec l'école de musique EMILA.. L'intervention de Charlotte MICHOT, professeur de musique aura lieu tous les vendredis matins.

Abonnements

Vous avez été destinataires de différents abonnements : école des loisirs, fleurus, Milan...), la date limite de retour est fixée au **vendredi 27 septembre**. (Afin de bénéficier du tarif groupe scolaire)

Merci d'avance

Fête du terroir

Afin de renouer avec les traditions de nos régions, le Comité des fêtes de Lagrâce-Dieu organise la fête du terroir. L'Auvergne est mise à l'honneur cette année avec la truffade. (Plat à base de pomme de terre et de Tomme de Cantal ou de Salers) **15 € le repas et 7 € pour les enfants de PS jusqu'au CP**.

Cette fête aura lieu le **samedi 12 octobre** à la salle des fêtes de Puydaniel à 20h.

Les bénéfices seront entièrement reversés au RPI regroupant les 3 écoles.

Pensez à vous inscrire !

N'oubliez pas de signer le tableau, en face de NDI 1.

Merci

Cordialement,

Mme GARCIA

Date à retenir

Vous pouvez déjà bloquer plusieurs dates :

- **Lundi 16 septembre** : réunion à Lagrâce-Dieu
- **Mardi 17 septembre** : photographe à l'école
- **Lundi 23 septembre** : réunion à Mauressac
- **Mardi 24 septembre** : début de la classe orchestre pour les CM1
- **Jeudi 26 septembre** : début de la piscine.
- **Samedi 12 octobre** : fête du terroir
- **Dimanche 2 février** : LOTO des écoles à Puydaniel
- **Samedi 21 mars** : Carnaval
- **Vendredi 15 mai** : Vernissage à Puydaniel
- **Vendredi 8 juin** : Parcours du coeur
- **Vendredi 26 juin**: spectacle de fin d'année du RPI à Lagrâce-Dieu